

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article8360>

# Au journal officiel du 2 octobre 2019

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: mercredi 2 octobre 2019

---

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous  
droits réservés

---

## **Aide à l'embauche dans le secteur du spectacle dans le cadre du Fonds national pour l'emploi dans le spectacle (FONPEPS) | Valeurs limites d'exposition professionnelle indicatives pour certains agents chimiques | Mobilisation de la réserve sanitaire en soutien du service de la protection maternelle et infantile (PMI) à Mayotte dans ses missions de vaccination**

### **Culture**

Décret n° 2019-1011 du 1er octobre 2019 relatif au Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle (FONPEPS) [NOR : MICB1926920D](#)

Ce décret crée une nouvelle aide à l'embauche en contrat à durée indéterminée ou en contrat à durée déterminée dans le secteur du spectacle dans le cadre du Fonds national pour l'emploi dans le spectacle (FONPEPS). Cette aide se substitue aux aides suivantes : aide à l'embauche d'un premier salarié en contrat à durée indéterminée pour les entreprises relevant des branches du spectacle, prime à l'emploi pérenne de salariés du spectacle, prime aux contrats de longue durée dans le secteur du spectacle et aide à l'embauche des jeunes artistes diplômés. Elle vise à favoriser la pérennisation ainsi que l'allongement de la durée des contrats dans le secteur du spectacle. Le décret définit les modalités de mise en œuvre de cette aide, notamment son champ d'application, les conditions d'éligibilité et les modalités de gestion du dispositif.

### **Santé et sécurité au travail**

Arrêté du 27 septembre 2019 fixant des valeurs limites d'exposition professionnelle indicatives pour certains agents chimiques [NOR : MTRT1904265A](#)

Cet arrêté porte transposition de substances visées par la directive (UE) 2017/164 de la Commission du 31 janvier 2017 établissant une quatrième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle en application de la directive 98/24/CE du Conseil et portant modification des directives de la Commission 91/322/CEE, 2000/39/CE et 2009/161/UE.

### **Santé publique**

Arrêté du 26 septembre 2019 relatif à la mobilisation de la réserve sanitaire [NOR : SSAP1927961A](#)

La réserve sanitaire est mobilisée, à hauteur de 8 réservistes, à compter du 6 octobre 2019 pour une durée de trois mois renouvelable une fois, afin d'apporter un appui au service de PMI de Mayotte dans ses missions de vaccination.

# L'intégralité du JORF n°0229 du 2 octobre 2019

